

**AUTO-ECOLE S'TOP PERMIS  
COURS CHIODI – EVOLUTION  
20240 GHISONACCIA  
06.77.23.92.63 / 04.20.57.03.13  
autoecole.stoppermis@gmail.com  
Siret N° 824 837 892 00010  
Agrément n° E 17 02B 0002 0  
Déclaration d'activité n° 94 20 2097020**

## PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A1 et A2 COMFORME AU REMC

### **OBJECTIFS :**

Obtenir la catégorie A1/A2 du permis de conduire

### **PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :**

Avoir minimum 16 ans pour la catégorie A1 et 18 ans pour la catégorie A2

### **MOYENS PECAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

#### *Pédagogie et didactique :*

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.
- Suivi de la formation avec le livret d'apprentissage du candidat et la fiche de suivie du candidat

#### *Moyens et outils :*

- Salle de cours équipée de moyens informatiques/vidéo-projection
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Documentation professionnelle
- Aires d'évolutions et parcours adaptés

### **DUREE**

- Minimum 20 heures obligatoire
- 15 h minimum pour le permis A2 si titulaire du permis A1

### **PUBLIC VISE**

Élèves de 16 ans minimum pour la catégorie A1 et 18 ans minimum pour la catégorie A2.

## COMPETENCE N° 1

### - MAÎTRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide de moteur)
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- Monter et rétrograder les rapports de vitesses.
- Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- Maîtriser les techniques d'inclinaison
- Réaliser un freinage d'urgence.

## COMPETENCE N° 2

### - APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales.

- Connaître et respecter les règles de circulation.
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations.
- Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

## COMPETENCE N° 3

### - CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers.

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
- Communiquer avec les autres usagers.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

## COMPETENCE N° 4

- **PRATIQUER** une conduite autonome, sûre et économique.
- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risques ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et la motocyclette.
- Pratiquer l'éco-conduite.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage. Vous allez, au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

### **MOYENS PEDAGOGIQUES PERMETTANT DE SUIVRE L EXECUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS**

- Bilan à chaque fin de leçon. Validation des acquis sur le livret
- Lorsque les compétences 1,2,3 et 4 sont validées, mise en condition d'examen blanc du candidat par le moniteur

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences pour la conduite d'une moto. Ces grilles détaillent, pour chaque compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chaque compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De plus, pour chacune des compétences associées, qui implique la conscience que vous aurez de vos capacités, des vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

### **DIPLOME VISE**

- Passer avec succès l'épreuve théorique moto (ETM) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule motorisé ainsi que sur celle des bons comportement du conducteur.
- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres de chaque véhicule.